

BULLETIN INTERNE DE LIAISON DE L'ASSOCIATION DES MAIRES ET DES ELUS LOCAUX DU TARN

Editorial



Je tiens tout d'abord à remercier toutes celles et ceux qui ont contribué à la réussite de notre Congrès Départemental le 25 octobre dernier et particulièrement

Henri Blanc, Maire de Saïx, pour son accueil chaleureux.

A cette occasion, je vous ai présenté une liste des membres pressentis pour composer notre Conseil d'Administration, que j'ai voulu aussi représentative que diverse et que vous avez adoptée par un vote unanime ; aussi, permettez-moi de vous remercier pour la confiance que vous m'avez ainsi témoignée.

Vous trouverez dans ce numéro toutes les précisions relatives à notre nouvelle organisation : composition du Conseil d'Administration ; du Bureau ; des Commissions ; désignation des quatre Vice-Présidents(es).

J'attire votre attention sur l'intérêt que présente pour l'ensemble des élus, le travail élaboré par nos commissions, au sein desquelles, après analyse des problèmes et enjeux, se dégagent des solutions pratiques, le plus souvent issues d'une concertation fructueuse avec les services de l'Etat.

J'attache beaucoup de prix à ce travail dont vous serez bien sûr tenus informés de manière régulière.

Notre nouveau mandat s'ouvre sur de nouveaux défis : environnement et énergies, maintien des services publics de qualité en zones rurales, évolution de la gouvernance entre les intercommunalités et les communes...

Dans un contexte de moyens réduits par la stagnation des ressources financières, nous devons œuvrer ensemble pour les affronter ; et dans cette perspective j'ai demandé à notre association de demeurer vigilante à vos attentes et disponible pour soutenir vos actions.

Je vous souhaite à toutes et tous une très Bonne Année.

Le Président,
Sylvain FERNANDEZ

Sommaire

Compte rendu de l'assemblée générale à Saïx	p1 et 2	91ème Congrès de l'AMF	p3
Conseil d'administration du 18 novembre 2008	p3	Chroniques juridiques	p4
		La commune et l'école publique laïque	p4



Assemblée générale à Saïx le 25 octobre 2008

Compte rendu de l'Assemblée Générale du 25 octobre 2008 à Saïx

L'intégralité de l'enregistrement audio de cette manifestation est disponible sur notre site internet.

Rapports d'activités. Ces activités ce sont avant tout celles de ses commissions.

La commission juridique a eu à connaître un grand nombre de dossiers importants. Parmi ces dossiers, la charte d'urbanisme concernant la constructibilité en milieu rural et dont la version mise à jour a été présentée au cours du débat. A noter également l'élaboration d'un guide intitulé «bien utiliser la salle des fêtes», lequel s'est vu décerner le prix spécial «le décibel d'or».

Demain, la demande sera croissante sur les relations entre les communes et les intercommunalités, et le service devra donc être conforté. Enfin, en raison du désengagement de l'Etat, il sera nécessaire de rassembler des compétences au sein de commissions thématiques, afin

qu'une réflexion soit élaborée sur les sujets qui sont au cœur des préoccupations des élus, et que des solutions puissent être proposées grâce à une lecture commune des textes et une même approche des problèmes.

La commission formation propose à tous les élus du département des séances de formation en journée ou en soirée sur des thèmes liés aux différentes problématiques de la gestion communale et de l'actualité juridique. Au cours du dernier mandat, nous avons organisé plus de 200 réunions sur le territoire départemental. Ces réunions ont permis d'aborder plus de 80 thèmes différents et ont réuni en moyenne plus de 60 participants par soirée. Ce service à également la charge d'organiser divers déplacements pour les élus

L'activité de **la commission «Politiques Territoriales»** vise à faciliter la réflexion des élus, à organiser

Ils ont dit :

Henri Blanc, Maire de Saïx :

En cette période de crise, où l'on aurait tendance à supprimer ou à diminuer les services socio-culturels et les associations ;

Ici, nous pensons au contraire que ces services de concertation sont plus que jamais prioritaires .

Bernard Lyprendi, DDE :

Il s'agissait, en se dotant d'un document d'urbanisme, de passer d'un urbanisme de propriétaires à un urbanisme de projets,...

Aujourd'hui, les résultats sont là, plus de 85 % du territoire départemental est, soit doté, soit en préparation d'un tel document.

Sylvain Fernandez, Président de l'Association des maires :

A l'occasion de cette mandature, nous aurons à relever d'importants défis. Celui de la réforme de la fiscalité locale; il faudra aussi répondre aux questions concernant les rapports avec les intercommunalités. Celui de la recherche de l'équité sociale avec la prise en compte de populations toujours plus âgées et la nécessité d'une politique dynamique du logement. Troisième défi, le maintien de services publics de proximité et de qualité. Ensuite, le défi d'une meilleure prise en compte de l'environnement et du développement durable. Evidemment, je n'oublie pas le défi de l'école. Tous ces défis nous devons les relever dans un contexte très tendu.

Thierry Carcenac, Président du Conseil Général :

Il nous faut donc participer au redressement des finances de l'Etat ; on avait déjà pas mal de choses à faire chez nous sans aller appuyer ce qui se passe au niveau de l'Etat...

Je crois que là, on a de vraies questions à nous poser sur les relations entre l'Etat et les collectivités locales.

François Philizot, Préfet du Tarn :

Tout cela marque, il faut le voir en face, une évolution très profonde et qui est source d'inquiétude à l'aube d'un nouveau mandat...

L'ensemble des finances publiques est de plus en plus construit sous la contrainte, contrainte dont nous espérons tous sortir.

une veille documentaire, éventuellement à préparer des actions collectives sur des problématiques «territoriales» d'actualité. Citons les principales actions réalisées : Observatoire des transports, Information des élus sur la «Décentralisation», la Forêt Tarnaise, Agence Locale de l'Energie....

Le Service Financier. Au début du mandat, à la demande des élus, nous avons développé un service spécialisé dans les finances locales, un savoir-faire et une expertise en analyse financière. En cinq ans, 64 études financières ont été réalisées jusqu'à ce jour, dont 8 pour des communautés de communes.

Aujourd'hui le constat est clair, pour les communes et les EPCI, le contexte financier apparaît en 2009 beaucoup plus difficile. Les experts font consensus sur ce point. Dans ce cadre, nous proposons de soutenir les efforts des élus des communes et des intercommunalités

en les accompagnant dans toutes leurs démarches financières et de gestion.

Concernant **le service Documentation / communication**, deux changements notables au début de ce mandat : d'une part l'activité documentaire a été transformée et enrichie par une meilleure utilisation d'Internet et d'autre part un volet communication a été développé. A noter les principales actions menées : l'opération «Mise en réseau des communes», le projet d'amélioration de la lecture du cadastre, la mise en place d'un système d'alerte par SMS ou par mail, le développement du haut débit dans le Tarn.

Enfin, **l'Amicale des Anciens Maires du Tarn**, a pour objectif majeur de regrouper les Anciens Maires à la découverte du Département et compte une centaine d'adhérents.

Liste des nouveaux administrateurs

Richard AURIAC	LABRUGUIERE
Michel BENOIT	LAGARRIGUE
Laurent BONNEVILLE	MAZAMET
Patricia BOUSQUET	TREBAS
Sylvian CALS	ARIFAT
Jean-Louis CLAUSTRE	GIROUSSENS
Damien CROS	BRASSAC
Jean-Claude DE BORTOLI	BLAN
Thierry DECOMPS	LE SEGUR
Thierry DUFOUR	PUYGOUZON
Christophe ESPARBIE	BELCASTEL
Henry FERAL	PUYCELSI
Serge GAVALDA	LESCOUT
Atanasio GONZALEZ	ALMAYRAC
Laurent GROS	LAUTREC
Didier HOULES	AUSSILLON
Claude JULIEN	LESCURE D'ALBIGEOIS
Jacques LASSERRE	SAINT JUERY
Jean-Pierre LEFLOCH	AMBIALET
Albert MAMY	SOREZE
Georges PAULIN	MONTDURAUSSE
Marie-Thérèse PLAGEOLES	SENOUILLAC
Guy RAYNIER	MASSAC SERAN
Jean RICHARD	SAINT SALVY DE LA BALME
Michèle RIEUX	GAILLAC
Claude ROQUES	LOMBERS
Paul SALVADOR	CASTELNAU DE MONTMIRAL
Brigitte SARACCO	SAINT AMANS VALTORET
Laurent VANDENDRIESSCHE	SAINT PAUL CAP DE JOUX
Michel VIDAL	MOULIN MAGE

«Sages»

Le congrès ayant unanimement adopté la proposition formulée par le Président Sylvain Fernandez, participeront donc aux travaux du

conseil d'administration : Jean-Marc Pastor, Casimir Belda et Jean-Luc Dargein-Vidal en qualité de «Sages».

Conseil d'administration du 18 novembre 2008

Election des participants aux organes de gestion et organisation des commissions de notre Association.

Président d'honneur : Jean-Marc PASTOR (Sénateur)
Président : Sylvain FRENANDEZ (Cambounet sur le Sor)

Organes de gestion

Vice-Présidents(es) :
Sylvain CALS (Arifat)
Patricia BOUSQUET (Trébas)
Marie-Thérèse PLAGEOLES (Sénoillac)
Georges PAULIN (Montdurausse)

Secrétaire :

Laurent GROS (Lautrec)

Secrétaire-adjoint :

Christophe ESPARBIE (Belcastel)

Trésorier :

Jean RICHARD (Saint Salvy de la Balme)

Trésorier-adjoint :

Brigitte SARACCO (Saint Amans Valtoret)

Membres du bureau :

Michel BENOIT (Lagarrigue)

Jacques LASSERRE (Saint-Juéry)

Albert MAMY (Sorèze)

Tany GONZALEZ (Almayrac)

Michel VIDAL (Moulin Mage)

Michèle RIEUX (Gaillac)

Organisation des commissions internes :

- La modification de l'article 5 des statuts a ouvert l'adhésion des

EPCI à notre association et justifie la création d'une nouvelle commission : **Intercommunalités**, dont le président Sylvain Fernandez assurera la présidence. Son objet concernera aussi la gouvernance entre communes et intercommunalités et les transferts de charges.

- La commission des **Finances** qui avait en charge les finances de l'Association, verra son action élargie à toute la démarche de gestion et finances en direction des communes et EPCI. Jean Richard, le maire de Saint-Salvy de la Balme en est le président.

- La commission **Juridique** est reconduite dans sa mission de conseil étendue au pré-contentieux et à l'urbanisme. Sylvain Cals, le maire d'Arifat en est le président.

- De même la commission **Formation** comprendra le volet «déplacements des élus». Elle sera présidée par Tany Gonzalez, le maire d'Almayrac.

- La commission **Communication-Documentation** qui s'occupe de la démarche de l'administration électronique et du site Internet est présidée par Jean-Pierre Lefloch, le maire d'Ambialet

- La commission **Politiques Territoriales** sera aussi porteuse de la réflexion sur la problématique énergétique. Elle sera présidée par Laurent Gros, maire de Lautrec.

- Enfin la commission **Communes Forestières** sera conduite par Michel Vidal, le maire de Moulin-Mage.

Les élus qui souhaitent participer à l'une de ces commissions sont priés de s'inscrire auprès du secrétariat au 05 63 60 16 30

91ème Congrès des Maires de France

Une délégation de 50 personnes s'est rendue à Paris du 25 au 28 novembre 2008 au 91ème Congrès des Maires de France.



Le 91ème Congrès de l'AMF a été l'occasion pour le président Sylvain Fernandez de remettre au président Pélissard la motion contre la privatisation de la Poste, adoptée à l'unanimité moins une abstention, lors de l'Assemblée Générale du 25 octobre.

Les résolutions prises à cette occasion ainsi que quelques photos sont disponibles sur le site de l'Association.

Motion contre la privatisation de La Poste

J. Pélissard, Président de l'AMF, S. Fernandez, président de l'association des maires, J. Valax, député, D. Marty maire de Monestiès, A. Fabre maire de Blaye les Mines, lors de la remise de la motion au Congrès des Maires de France.

Il était accompagné par des élus du département venus lui apporter leur soutien auquel était pleinement associé le sénateur Jean-Marc Pastor, retenu au même moment au Sénat pour une présentation du rapport budgétaire sur le développement rural.

Brèves :

Communes forestières

La Fédération Nationale des Communes Forestières (FNCOFOR) s'est réunie le 17 octobre à Clermont-Ferrand et a adopté un projet pour 6 ans, jusqu'en 2014.

Le président a rappelé l'attachement des communes forestières au contrat Etat-ONF, et le soutien exigeant et vigilant des communes forestières à l'ONF « qui a conservé un nombre d'emplois suffisant pour assurer l'efficacité du maillage territorial, et qui est un des derniers services publics en milieu rural ». Les principaux éléments du contrat Etat-ONF sont le régime forestier, le versement compensateur, le partenariat avec les communes... Le représentant de l'Etat a mis en perspective le Grenelle de l'environnement et les Assises de la Forêt, a rappelé l'attachement du ministre à la politique contractuelle, a confirmé le versement compensateur à hauteur de 144 millions d'euros, et la création prochaine d'un observatoire des cours du bois.

Pour plus d'informations concernant la « filière Bois », consultez le site de l'Association à la rubrique : Base documentaire, Informations générales, Communes forestières.

CAF

Le décès d'un enfant constitue une épreuve d'ordre psychologique, matérielle et administrative pour les parents. La Caf du Tarn, par décision de son conseil d'administration, a décidé de créer une nouvelle offre de service pour soutenir les familles endeuillées.

L'accompagnement offert consiste à proposer la visite à domicile d'une assistante sociale qui peut informer la famille sur l'ensemble de ses droits sociaux, accompagner les parents dans les démarches administratives et juridiques et les aider à faire face aux conséquences financières du décès. Au-delà de cet éventuel accompagnement (après examen de la situation familiale et administrative vis à vis de la Caf), une aide de 500 euros peut être attribuée, sous condition de ressources, afin de prendre en charge une partie des frais d'obsèques.

Pour permettre l'instruction de ces dossiers, la Caf remercie les services d'état civil des mairies du département d'adresser par fax une copie de tous les actes de décès d'enfants âgé de 0 à 20 ans (inclus) à la Caf du Tarn (secrétariat du service action sociale). Un courrier explicatif a, par ailleurs, été adressé à toutes les communes du département.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter le service action sociale de la Caf Tel: 05 63 48 39 52, Fax 05 63 48 39 59

Chroniques juridiques

Intercommunalités

Dans une décision du 27 octobre 2008 n°296734 le Conseil d'Etat vient de confirmer qu'une commune pouvait être intégrée dans un établissement public de coo-

pération intercommunale contre son gré, sans que cette intégration forcée porte atteinte au principe constitutionnel de libre administration des collectivités territoriales.

Patus

Réponse ministérielle n°30177, JOAN 4 novembre 2008
Le nouvel article L 2411-12-1 du CGCT issu de la loi du 13 août 2004, permet à une commune de demander le transfert dans son domaine privé des biens droits

et obligations d'une section de commune (Patus), dans le cas notamment où les impôts de la section ont été payés sur le budget communal depuis plus de 5 années consécutives.

La commune et l'école publique laïque

Une opération avait été menée par l'Association des Maires et des Elus Locaux du Tarn afin de donner aux communes la possibilité de mettre en exergue les valeurs essentielles qui sont celles de la laïcité et d'afficher clairement la volonté communale de les promouvoir grâce à un panneau indiquant l'Ecole Communale Publique Laïque, base de vie citoyenne, socle de notre Société.

Aujourd'hui, l'Association des Maires et des Elus Locaux du Tarn relance cette opération, de nombreuses communes ont déjà participé. Pour les communes qui le désirent, le panneau est vendu au tarif de 80 euros TTC pièce.

Vous êtes intéressé, prenez contact avec Anne-Marie Vidal au 05.63.60.16.35 afin d'avoir des informations complémentaires.



Internet : www.maires81.asso.fr

Rappel des codes d'accès pour se connecter sur les parties réservées du site :

Nom d'utilisateur : adm81
Mot de passe : adm81-2004

Formation : pensez à vous inscrire aux séances de formation par le biais de l'espace formation.

Marchés publics : vous pouvez insérer gratuitement une annonce de marché public (de 4.000 à 90.000

euros HT) dans la rubrique «Marchés publics»

Questions/Réponses : retrouvez dans cette rubrique des questions récurrentes avec une réponse

Fréquentation

Septembre 2008 : 3 951 visiteurs
Octobre 2008 : 5 111 visiteurs
Novembre 2008 : 5 235 visiteurs

▼ **Très prochainement, vous recevrez,**
un annuaire papier des communes ▼

- « L'Elu Tarnais : Bulletin interne de liaison de l'association des maires et des élus locaux du Tarn » -

« Maison des communes » - 188, rue de Jarlard - 81000 Albi

☎ 05 63 60 16 30 - 📠 05 63 60 16 31 - ✉ contact@maires81.asso.fr - ISSN 1639 - 2566

Brèves

Formation 2008-2009

Les pouvoirs de police du Maire

Lundi 19 Janvier 2009 à 19h
Rosières (Salle de la Mairie)
Jeudi 22 Janvier 2009 à 19h
Couffouleux (Salle Polyvalente)
Jeudi 29 Janvier 2009 à 19h
Roquecourbe (Salle de la Mairie)

Le statut de l'Elu et les assurances

Jeudi 5 Février 2009 à 19h
Pont de l'Arn (Salle de la Grange)
Lundi 2 Mars 2009 à 19h
Padiès (Salle Communale, lieu-dit «La Salle»)
Jeudi 5 Mars 2009 à 19h
Técou (Salle MJC)

La communication de la commune

Lundi 23 Février 2009 à 15h
Cahuzac sur Vère (Salle des Fêtes)
Mercredi 25 Février 2009 à 15h
Saint Salvy de la Balme (Salle Louis Raynaud)

Amicale des Anciens Maires

Lors de la réunion du 24 novembre dernier, les anciens maires se sont réunis pour former leur bureau. Il se constitue comme suit :

Présidents d'honneur :
Jean-Marc Pastor – François Delga

Président : Michel Mazel

Vice-présidents(es) : Jeanine Billoux – Robert Etienne – Danielle Gastou – Pierre Molinier – Roger Pégourie – Betty Simon

Secrétaire : Nicole Nègre
Secrétaire Adjoint : Robert Raffanel
Trésorier : Robert Batigne
Trésorière Adjointe : Elisabeth Roussel
Membres : Michel Albinet – Antoine Cuenca – Georges Lacombe – François Martin – Odile Plisson

Les Anciens Maires du Tarn sont invités à rejoindre l'Amicale. La cotisation pour l'année 2008 a été fixée à 15 €. Une prochaine réunion est prévue dans le premier trimestre 2009 pour définir ensemble les diverses activités à venir. Nous vous en tiendrons informés.

Contact à l'Association des Maires :
Anne-Marie Vidal – 05.63.60.16.35.